

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1940)  
**Heft:** 22

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

plification intéressante qui trouve une application raisonnable pour autant que le rapport des portées respectives ne varie pas au delà de 1,5 à 1,6 et l'on donne, dans cet opuscule, à côté des caractéristiques des moments sur appuis pour toutes sortes de charges, la valeur des ordonnées des lignes d'influence du moment fléchissant et de l'effort tranchant.

Ces valeurs, il faut pouvoir encore, dans les constructions actuelles, les corriger facilement pour tenir compte de conditions diverses courantes, telles que le renforcement du profil au voisinage des appuis. Il faut surtout savoir exprimer l'influence que peut avoir, sur la continuité, un « encastrement élastique » des extrémités, dont l'effet se chiffre entre celui de l'appui théorique et celui de l'encastrement parfait. Il faut pouvoir enfin, si le profil d'une travée doit être renforcé en raison des charges qu'elle supporte, tenir compte rapidement de son rapport  $J : l$  différent. C'est ce qu'on trouve ici, chiffré simultanément et valablement dans les limites indiquées, et cela permet, dans tous les cas, de très rapides et utiles comparaisons dans le choix des dimensions d'un ouvrage continu et dans celui de l'appui de ses extrémités. J. C.

**Calcul des voûtes circulaires encastrées** (*Berechnung von Kreisgewölben*) par le Dr.-Ing. Bernhard Fritz, P. D. à la T. H. Karlsruhe. 1 brochure de 34 pages avec 12 fig. et plusieurs tableaux numériques. Berlin, W. Ernst u. Sohn, 1940.

Volontiers, quand l'esthétique l'emporte, on a construit des voûtes en arc *purement circulaire d'épaisseur constante*, mais on sait qu'elles conduisent à des contraintes plus élevées que les voûtes conques à partir d'une courbe moyenne des pressions. Encore faut-il les calculer et on le pourra faire facilement à l'aide de cet opuscule, très clair et très complet, qui contient la théorie de la voûte circulaire — sans omettre le calcul de l'effort tranchant et l'influence du raccourcissement de l'arc qui en résulte sur la poussée horizontale et sur les moments fléchissants — et qui contient aussi les données géométriques, les ordonnées des lignes d'influence, les caractéristiques des surfaces d'influence (à la naissance, au quart de la voûte et à la clef), toutes calculées en fonction du rayon de l'axe circulaire pour des voûtes géométriquement semblables, et pour neuf angles au centre différents allant de 48° à 180°.

Des considérations originales permettent en outre d'améliorer l'état des contraintes calculées lors d'un premier essai, en favorisant un déplacement de la courbe des pressions par une surcharge appropriée à la clef, par des élégissements longitudinaux et transversaux, ou par tous les deux à la fois. Enfin un exemple numérique donne par le menu le détail du calcul et chiffre quelques considérations intéressantes. C'est, sous un moindre volume, un opuscule qui répond admirablement aux besoins de la pratique. J. C.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours pour le nouveau bâtiment scolaire de Bex.

Le jury du concours ouvert entre les architectes vaudois ou résidant dans le canton de Vaud a siégé à Bex pour examiner les 82 projets présentés.

Il a décerné les récompenses suivantes :

1<sup>er</sup> prix : 1900 fr., à M. B. Meylan, architecte à Lausanne et J. Mercier, architecte à Morges ; 2<sup>me</sup> prix : 1700 fr., M. J. Ramelet et Fils et A. Pahud, architectes à Lausanne ; 3<sup>me</sup> prix : 1400 fr., à M. C. Chevalley, architecte à Lausanne ; 4<sup>me</sup> prix : 1000 fr., à M. W. Baumann, architecte à Lausanne.

Les projets seront publiquement exposés dès le jeudi 24 octobre, au samedi 2 novembre, de 10 h. à midi et de 14 à 17 h., dans le Grand Hôtel des Salines, à Bex.

Rappelons que le jury était composé de MM. Gabriel Croset, syndic de Bex, président ; Jean Gerber, conseiller municipal ; Fréd. Gilliard et J. Perrelet, architectes à Lausanne ; Ed. Virieux, architecte de l'Etat à Lausanne, avec MM. Jean Cadosch, municipal à Bex et A. Pilet, architecte à Lausanne, comme suppléants.

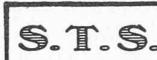
### Concours pour la construction d'une école enfantine à La Tour-de-Peilz.

Ce concours est ouvert aux architectes suisses établis dans les cercles de La Tour-de-Peilz, Vevey et Corsier depuis trois ans au moins et aux architectes bourgeois de La Tour-de-Peilz établis dans le canton depuis trois ans au moins.

Le jury est composé de MM. Adolphe Burnat, syndic et architecte ; Edmond Virieux, architecte cantonal à Lausanne ; Charles Braun, architecte à Lausanne ; Pierre Bovon, municipal ; Charles Mamin-Matthey, conseiller communal. — Suppléants : MM. Paul Lavenex, architecte à Lausanne ; Gustave Nippel, municipal.

Une somme de 3000 fr. est mise à la disposition du jury pour être répartie entre les projets primés.

Terme : 18 janvier 1941.



Schweizerische Technische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGENIEUR ZURICH.

### Emplois vacants :

#### Section mécanique.

609. Dessinateur-mécanicien. Machines outils ou appareils de fabrication. Fabrique de machines de Suisse orientale.

611. Ingénieur ou technicien-mécanicien. Machines outils. Méthodes de fabrication modernes. Fabrique de machines. Suisse orientale.

613. Ingénieur ou technicien-électricien. Construction de fours électriques. Suisse centrale.

617. Chef de fabrication pour manufacture d'articles en caoutchouc, parfaitement au courant de la production des articles suivants : tuyaux, tapis, chambres à air, revêtements, articles pressés, ébonite, imperméabilisation de tissus. Doit savoir organiser et diriger seul une fabrique de 150 ouvriers. Préférence donnée à personne célibataire, parlant français et allemand. Situation d'avenir pour candidat énergique et organisateur. Fabrique de caoutchouc, Brésil. Voyage payé.

619. Ingénieur ou technicien-électricien. Construction de machines et d'appareils électriques. Bureau des devis d'une fabrique de machines de Suisse orientale. Age : pas au-dessus de 40 ans.

625. Jeune dessinateur-mécanicien. Fabrique d'appareils électriques de Suisse centrale.

627. Technicien-électricien. Projets, montage et contrôle d'installations et centrales téléphoniques. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : 247, 481, 497, 499, 531, 547, 561.

#### Section bâtiment et génie civil.

718. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Bureau et chantier. Construction de tunnels. Entreprise de Suisse méridionale.

720. Jeune dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur, Zurich.

724. Technicien-constructeur. Bâtiment, spécialement constructions en béton translucide. Travaux de bureau et rapports avec la clientèle. Nord-ouest de la Suisse.

732. 1 ou 2 ingénieurs spécialisés dans l'industrie du plâtre, disposant d'une assez longue pratique, demandés par importante entreprise en Allemagne (Wurtemberg).

740. Technicien en bâtiment, éventuellement architecte, habile dessinateur. Bureau et chantier. Voisinage de Zurich.

742. Jeune technicien en bâtiment. Construction de bâtiments industriels. Suisse orientale.

744. 2 ingénieurs civils ou techniciens en génie civil. Projets d'ouvrages de génie civil en général, de même :

2 conducteurs de travaux. Direction de chantiers de génie civil et béton armé, et

1 géomètre ou technicien-géomètre. Piquetages et nivellages. Entrée immédiate. Suisse centrale.

748. Jeune technicien ou dessinateur en génie civil. Leviers de terrain et travaux de bureau. Bureau d'ingénieur de Zurich.

752. Jeune technicien en bâtiment. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

754. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte en Argovie.

756. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Chantier. Bureau d'architecte du canton d'Argovie.

758. Technicien en génie civil. Routes et ponts. Bureau technique de Suisse romande.

760. Technicien-géomètre, éventuellement ingénieur. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : 656, 668, 690.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.